



## Tarifs :

Gratuit :  Oui  Non (Article 2.2 du règlement)

- Tarifs de locations à partir du 10 décembre 2014

### POUR PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS DE BREUIL LE VERT

	JOURNEE ET SOIREE DU LUNDI AU VENDREDI	WEEK END ou DEUX JOURS
<b>GRANDE SALLE</b>	<b>407.00 €</b>	<b>605.00 €</b>
Arrhes	123.00 €	182.00 €
Solde	284.00 €	423.00 €
<b>SALLE MOYENNE</b>	<b>308.00 €</b>	<b>462.00 €</b>
Arrhes	93.00 €	139.00 €
Solde	215.00 €	323.00 €
<b>PETITE SALLE</b>	<b>209.00 €</b>	<b>319.00 €</b>
Arrhes	63.00 €	96.00 €
Solde	146.00 €	223.00 €

### POUR PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS EXTERIEURS DE BREUIL LE VERT

	JOURNEE ET SOIREE DU LUNDI AU VENDREDI	WEEK END ou DEUX JOURS
<b>GRANDE SALLE</b>	<b>572.00 €</b>	<b>935.00 €</b>
Arrhes	172.00 €	281.00 €
Solde	400.00 €	654.00 €
<b>SALLE MOYENNE</b>	<b>440.00 €</b>	<b>715.00 €</b>
Arrhes	132.00 €	215.00 €
Solde	308.00 €	500.00 €
<b>PETITE SALLE</b>	<b>297.00 €</b>	<b>484.00 €</b>
Arrhes	90.00 €	146.00 €
Solde	207.00 €	338.00 €

**Caution : 800 €**

<b>Salle de Réunion</b>	90 € la journée
-------------------------	-----------------

#### ARRHES :

Montant : .....

Payés le : .....

#### SOLDE :

Montant : .....

Payés le : .....

Ajout salle de réunion : ..... + 90€

=

#### DEMANDE DE SALLE DE RÉUNION :

Au moment de la demande initiale

A rajouter au contrat

- Date de l'ajout : .....

Fait à .....

Le .....

Le locataire s'engage en signant le présent contrat  
à respecter le règlement qui lui a été remis

*Le locataire (signature),*

## Cadre réservé à la Mairie de Breuil-Le-Vert

### 1. Service Administratif :

Demande reçue en Mairie le .....

(signature)

(cachet)

### 2. Décision du Maire :

Réservation :

(signature)

Accepté

Refusée

(cachet)

le .....

Motif du refus : .....

.....



- Appeler la Mairie au moins 2 jours avant la location pour prendre rendez-vous pour la remise des clés

**03-44-78-35-00**

- Se présenter à l'état des lieux avec trois personnes afin de sortir les tables et les chaises avec le locataire.
- Merci de bien vouloir respecter l'heure de ces rendez-vous.

**Lors de l'état des lieux veuillez ramener impérativement :**

L'attestation d'assurance : au jour(s) et adresse de la location

Le solde

Le chèque de caution

Règlement

Sans quoi la salle ne pourra vous être louée.

- *Les chèques, l'assurance et le contrat de location doivent être impérativement au même nom.*
- *Pour les paiements en espèce, merci de bien vouloir présenter le compte juste.*

**Rendez-vous remise des clés**

Date .....

Heure.....

**Rendez-vous reprise des clés**

Date .....

Heure.....

# NOTES

A series of 20 horizontal dashed lines providing a template for handwritten notes.